

Le 19 avril 2026

## 1er MAI : un pas en arrière, deux pas en avant, c'est la politique du gouvernement !

Lundi dernier, après avoir reculé sur la remise en cause de l'universalité du caractère férié, chômé et payé du 1er Mai face à la mobilisation, dont celle de l'ensemble des syndicats, le Premier Ministre a renvoyé prudemment cette question à la discussion des branches professionnelles concernées dans la perspective de légiférer d'ici le 1er mai 2027.

Or ce vendredi, après avoir reçu les employeurs de la boulangerie et de la fleuristerie, il a pourtant annoncé que les 150.000 salarié-es de ces entreprises – alors que les artisans en question peuvent déjà travailler ce jour-là – pourraient aussi le faire dès le 1er mai prochain pour peu, d'une part, qu'ils manifestent leur volontariat par écrit et, d'autre part, que leur salaire soit doublé.

### Le " en même-temps " du gouvernement

En indiquant également que " *Les services de l'Etat vont recevoir des instructions pour que les artisans de ces deux secteurs ne souffrent d'aucune conséquence d'une ouverture le 1er mai 2026 dans les règles fixées par la future loi* ", le gouvernement remet en cause l'indépendance de l'Inspection du travail, qui s'appuie sur une convention internationale et qui est reconnue comme un principe général du droit par le Conseil Constitutionnel et d'Etat.

En méprisant ainsi les prérogatives respectives de l'exécutif et du législatif, en charge lui de modifier la loi, ce n'est pas seulement une décision antisociale qu'il a prise mais également illibérale : pas besoin d'une accession au pouvoir de l'extrême droite l'an prochain, qui vient de perdre les législatives en Hongrie, pour s'asseoir sur le principe de la séparation des pouvoirs !

### Céder un peu, c'est capituler beaucoup

La CGT, après avoir été le fer de lance de la mobilisation, a, par l'intermédiaire de sa Secrétaire Générale, ouvert la porte à une évolution de la situation des seules boulangeries, et proposé que le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, devienne un jour férié, ce que le Ministre du Travail vient de refuser là où la CFDT est satisfaite : c'est une bonne idée mais encore faudrait-il d'abord s'assurer que le 1er Mai le reste bien lui l'an prochain !

Dans le commerce, nous savons bien que le risque est qu'ensuite, tout comme pour le travail dominical et nocturne, d'autres secteurs d'activité réclament à leur tour de pouvoir faire travailler leur personnel : c'est déjà le cas pour celui de la boucherie...

### Ne restons pas les bras croisés...

Il est de la responsabilité des syndicats :

- de contester le caractère illégal des décisions gouvernementales ainsi que de poursuivre les entreprises qui bafoueraient la loi ;
- d'appeler à la grève pour couvrir les salarié-es qui se verraient imposés de travailler tant on sait que le lien de subordination est prégnant dans ces TPE.

Egalement de celle des inspecteurs du travail qui peuvent agir en opportunité.

### et surtout manifestons vendredi 1er mai 2026 !

Nous devons redonner des couleurs au 1er Mai en manifestant cette année plus nombreux qu'à l'ordinaire d'autant que ce sont pas les autres motifs d'insatisfaction qui manquent :

- l'explosion du prix des carburants,
- les licenciements qui repartent à la hausse (Alinéa, Lidl ou Le Printemps),
- le flicage des arrêts maladie en lieu et place de fustiger la détérioration des conditions de travail, dont le management rétrograde, dans maintes entreprises qui expliquent leur hausse,
- l'instauration d'un droit de timbre à 50 euros pour saisir les Prud'hommes etc.

C'est aussi le bon moment de s'organiser en se syndiquant (le montant de la cotisation syndicale est en partie déductible de l'impôt sur le revenu, qu'on soit imposable ou pas).

Sur Paris, notre syndicat Francilien tiendra un point fixe sur le parcours de la manifestation, qui partira à 14 h République, en compagnie de salarié-es du magasin Biocoop de place des Fêtes, à nouveau mobilisés suite à leur grève victorieuse de janvier dernier où ils ont obtenu entre autre 4,5 % d'augmentation de salaire : comme quoi la lutte paie !

